

Réf: Dossier N° 085843

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ASTER-PLUS SARL »

Siège social Bingerville, Bingerville, Bingerville, lauriers 20, lot 2030, ilot 192, section LP, parcelle 28, Lot 2030, Ilot 192

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/02/2022 , et enregistrés au CEPICI le 22/02/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASTER-PLUS SARL »

Objet : Tous travaux de bâtiments (construction, réhabilitation) ;
Conseils en matière Immobilière ;
La gestion Immobilière ;
Le syndic ;
La monétique ;
Les prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous bien meubles et immeubles,
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou une partie des biens sociaux,
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce,
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée,
- Et généralement, toutes opérations financières,

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Bingerville, Bingerville, Bingerville, lauriers 20, lot 2030, ilot 192, section LP, parcelle 28, Lot 2030, Ilot 192

Dirigeant(s) : Mme YAHI IROZY MAYLIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01429 du 23/03/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°11631/GTCA/RC/2022 du 23/03/2022

